

RAPPORT N° 06/5-34
au Conseil Municipal

OBJET

DENOMINATION DE VOIES

Les deux voies des lotissements « Dufourg » et « Canne Mapou », à la Bretagne, lotissements où sont relogés les familles expropriées pour la construction de la future prison ainsi que la voie d'accès principale à cette dernière vont être prochainement ouverte à la circulation.

Il convient donc dès à présent de les dénommer.

A Bois de Nèfles, à proximité du collège, il convient également de dénommer la voie nouvelle reliant la route de Bois de Nèfles au chemin des Mimosas, celle prolongeant le chemin des Francisceas jusqu'au chemin des Pêcheurs et la future place située à l'intersection du prolongement du chemin des Francisceas avec le chemin des Pêcheurs.

Pour un problème de distribution postale il est également demandé de baptiser la voie d'accès à la Maison Régionale des Sciences et des Technologies (M.R.S.T., à la Bretagne, dans la Technopole entre la rue Henri Cornu et la rue Emile Hugot.

Enfin, à Sainte Clotilde, une association d'anciens combattants propose de dénommer la place située à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue Stanislas Gimart, devant l'entrée nord du collège des Deux-Canons. Sur cette place a été érigée une stèle à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la Première Armée Française.

Je vous demande, en conséquence, de vous prononcer sur les propositions de dénominations suivantes :

<u>SITUATION</u>	<u>PROPOSITION</u>
- voie du lotissement Dufourg (à la Bretagne)	chemin Saint LEONARD
- voie du lotissement « Canne Mapou » (à la Bretagne)	chemin LAW-HAN-TIEN (dit AH-TIME)
- voie d'accès à la future prison (à la Bretagne)	rue Marcel VAUTHIER

SITUATION

- voie nouvelle entre la route de Bois de Nèfles et le chemin des Mimosas, (à Bois de Nèfles)
- prolongement du chemin des Franciscéas jusqu'au chemin des Pêcheurs (à Bois de Nèfles)
- place à l'intersection du prolongement du chemin des Francisceas avec le chemin des Pêcheurs (à Bois de Nèfles)
- voie d'accès à la Maison Régionale des Sciences et des Technologies (à la Bretagne)
- place à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue Stanislas Gimart.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

PROPOSITION

- chemin des ANCOÛLES
- chemin des FRANCISCEAS
- place de la JULIENNE
- rue Serge YCARD
- place de la LIBERATION (8 mai 1945)

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

**DELIBERATION N° 06/5-34
du Conseil Municipal
en séance du lundi 11 septembre 2006**

OBJET

DENOMINATION DE VOIES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 06/5-34 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Hervé MARONDON, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Cadre de Vie et Habitat ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS
pour l'ensemble des dénominations**

**hormis le « Chemin Saint-Léonard »
A LA MAJORITE**

5 voix contre (dont 2 votes par procuration)



*M. Michel TAMAYA,
Mme Hajasoa PICARD et Mme Marie Cécile SEIGLE-VATTE*

pour



autres élus présents et mandatés

Approuve les dénominations des nouvelles voies comme suit :

DELIBERATION N° 06/5-34

SITUATION

- voie du lotissement Dufourg
(à la Bretagne)
- voie du lotissement « Canne Mapou »
(à la Bretagne)
- voie d'accès à la future prison
(à la Bretagne)
- voie nouvelle entre la route de Bois de
Nèfles et le chemin des Mimosas,
(à Bois de Nèfles)
- prolongement du chemin des Franciscéas
jusqu'au chemin des Pêcheurs
(à Bois de Nèfles)
- place à l'intersection du prolongement du
chemin des Francisceas avec le chemin
des Pêcheurs (à Bois de Nèfles)
- voie d'accès à la Maison Régionale des
Sciences et des Technologies
(à la Bretagne)
- place à l'angle de l'avenue de Lattre de
Tassigny et de la rue Stanislas Gimart.

PROPOSITION

- chemin Saint LÉONARD
- chemin LAW-HAN-TIEN
(dit AH-TIME)
- rue Marcel VAUTHIER
- chemin des ANCOLIES
- chemin des FRANCISCEAS
- place de la JULIENNE
- rue Serge YCARD
- place de la LIBERATION
(8 mai 1945)

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 8 SEP. 2006

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul VICTORIA

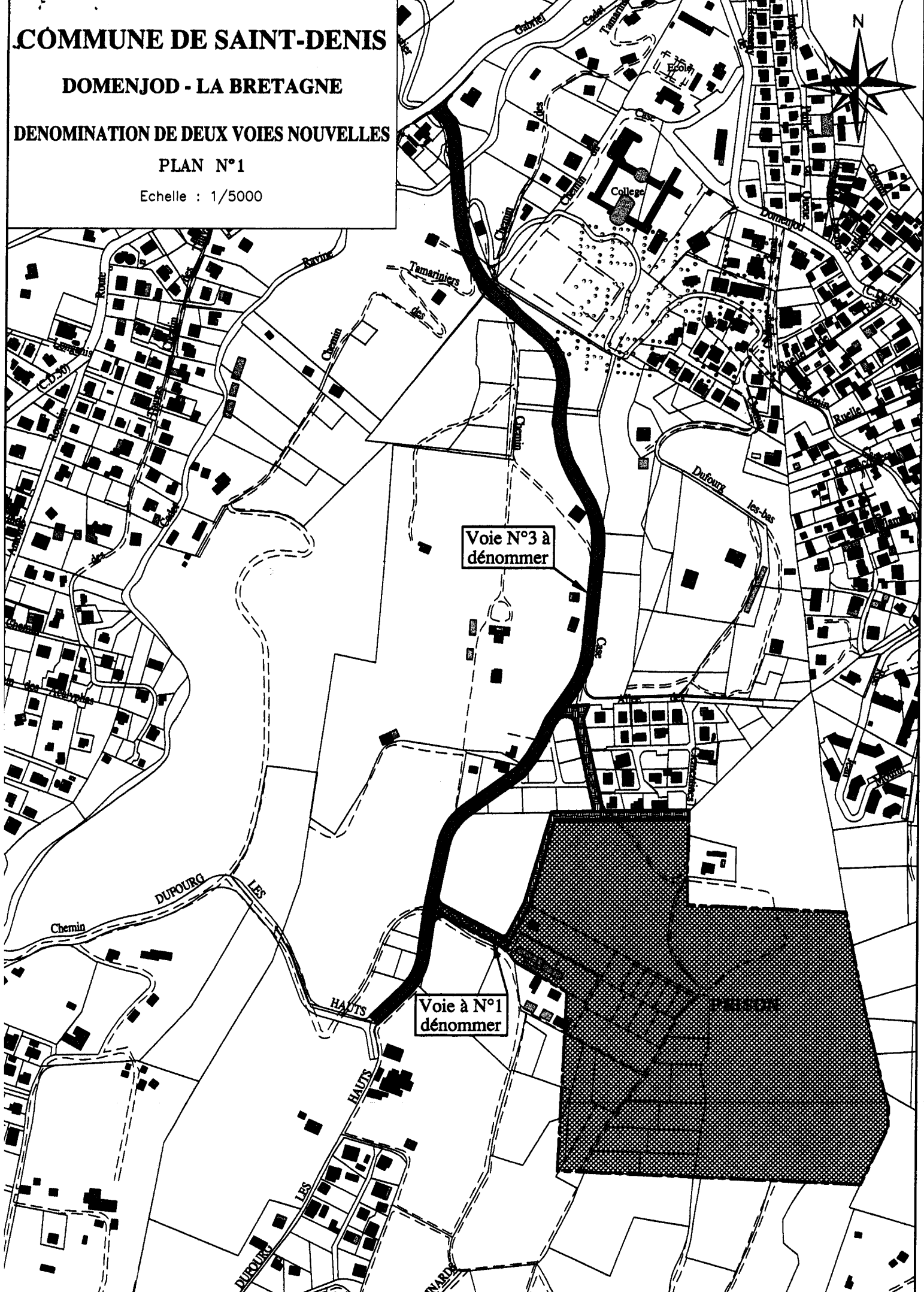
COMMUNE DE SAINT-DENIS

DOMENJOD - LA BRETAGNE

DENOMINATION DE DEUX VOIES NOUVELLES

PLAN N°1

Echelle : 1/5000



COMMUNE DE SAINT-DENIS

LA BRETAGNE

DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE

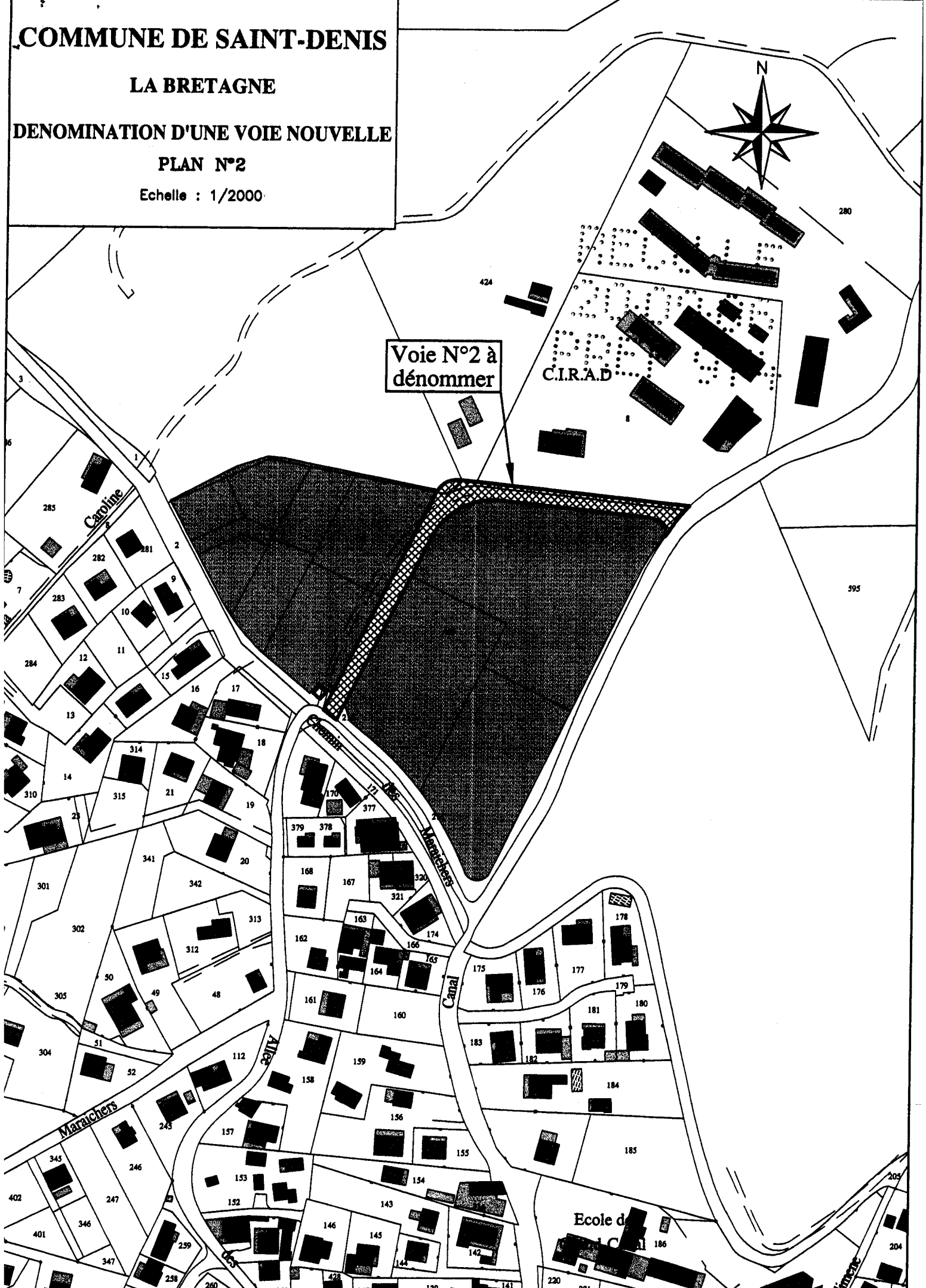
PLAN N°2

Echelle : 1/2000



Voie N°2 à
dénommer

C.I.R.A.D

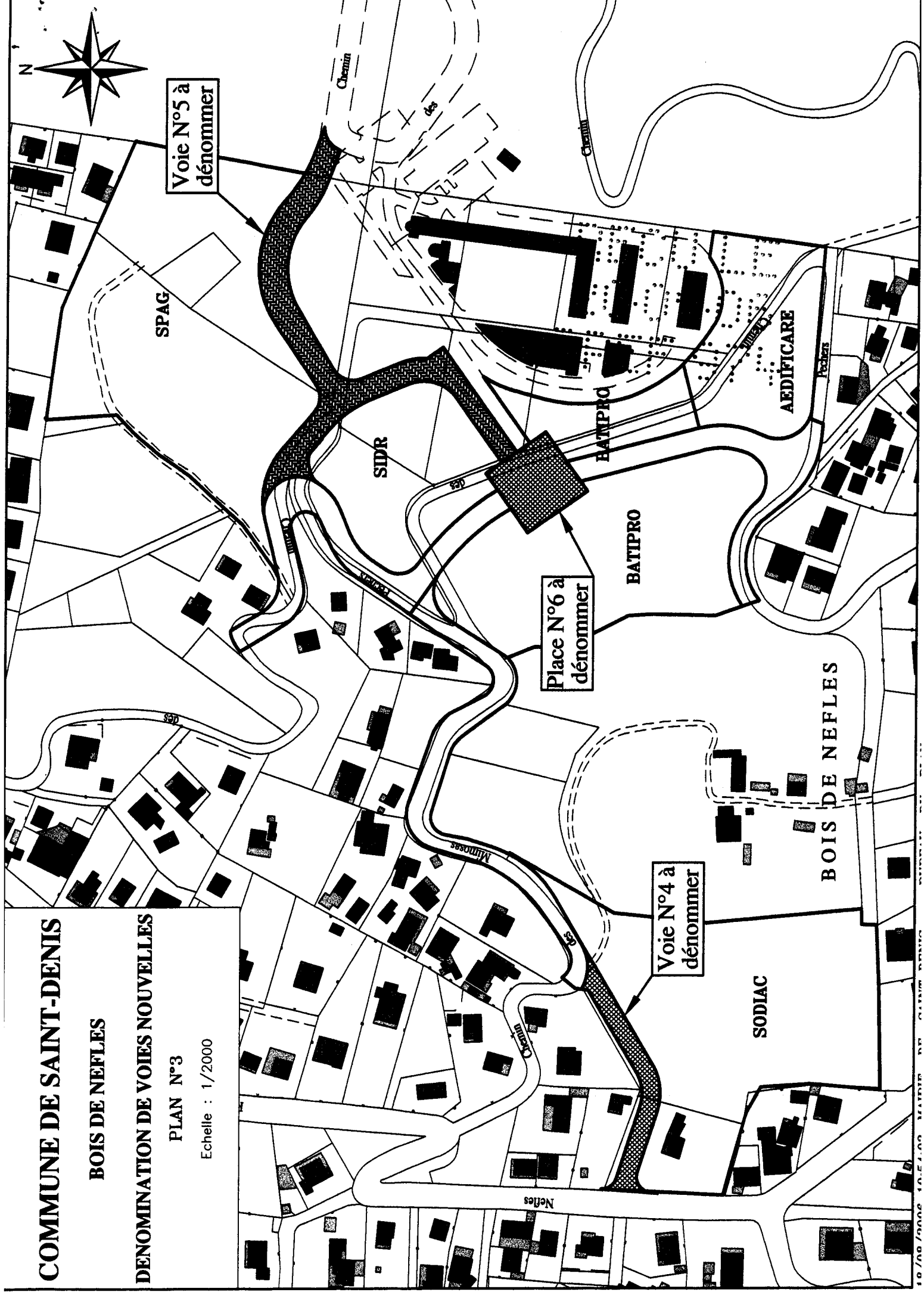


COMMUNE DE SAINT-DENIS
BOIS DE NEFLES

DENOMINATION DE VOIES NOUVELLES

PLAN N°3

Echelle : 1/2000



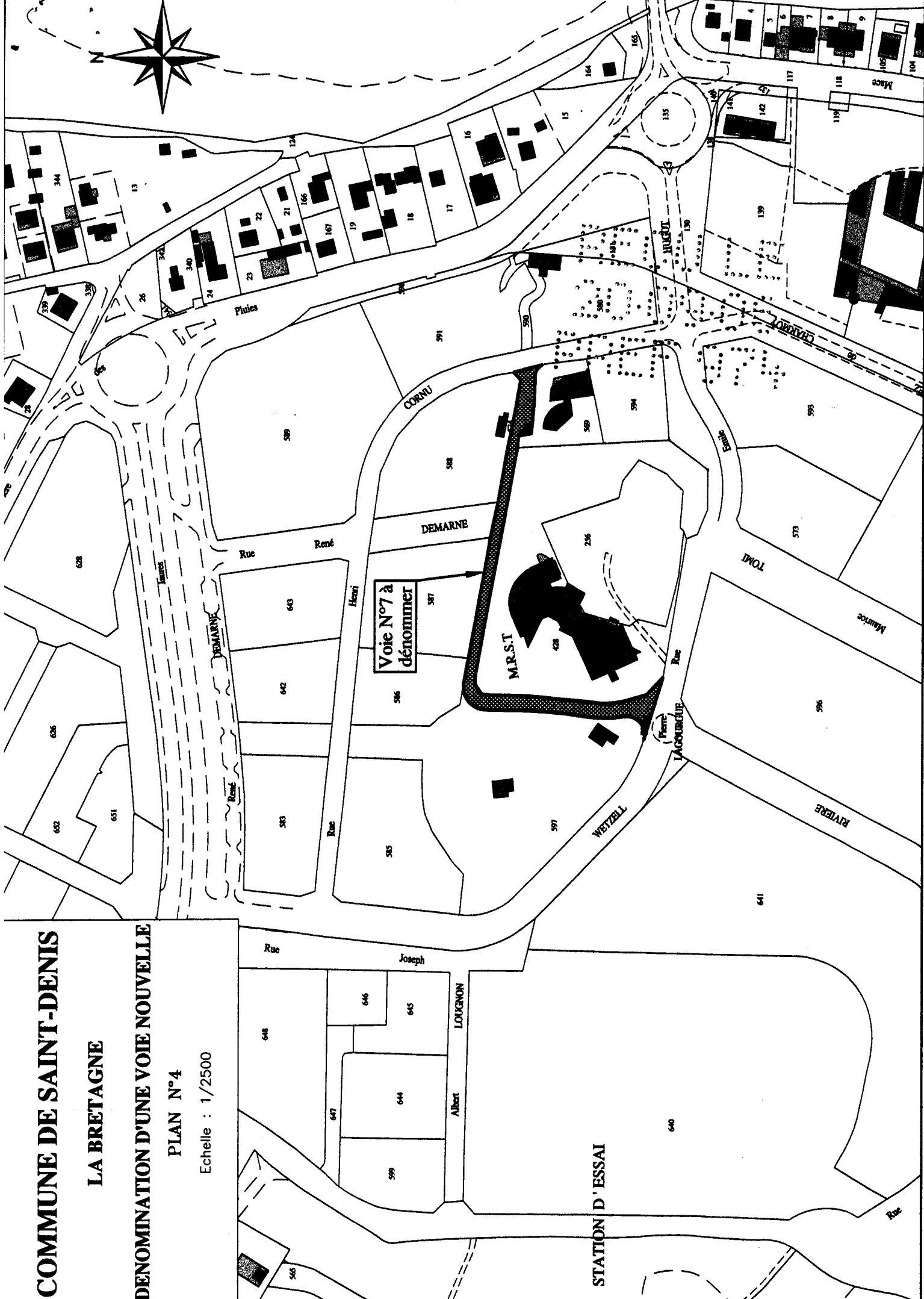
COMMUNE DE SAINT-DENIS

LA BRETAGNE

DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE

PLAN N°4

Echelle : 1/2500



CÔMMUNE DE SAINT-DENIS

SAINTE CLOTILDE

DENOMINATION D'UNE PLACE

PLAN N°5

Echelle : 1/2000

